

Calendrier de collecte des matières résiduelles 2021

Janvier							Février						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
27	28	29	30	31	1	2	31	1	2	3	4	5	6
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
24	25	26	27	28	29	30	28						

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU

MUNICIPAL

Heures d'ouverture :

Veillez prendre note qu'en raison de la situation actuelle, le bureau est fermé au public pour le moment. Vous pouvez cependant nous rejoindre par téléphone et par courriel durant les heures d'ouvertures habituelles.

Lundi au jeudi : 8h30 au 16h30, Vendredi : FERMÉ

Personnel :

Directrice générale :	Chantal Tremblay	418-775-6485, poste 2350
Employé municipal :	Marc-André Migneault	581-246-4429
Inspecteur en urbanisme :	Jean-Philippe Quimper	418-775-6485, poste 2353
Agent en milieu rural :	Benoit Lorrain-Cayer	418-775-8445, poste 2252 blorraincayer@mitis.qc.ca



MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

70, chemin Kempt
Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0
Téléphone (418) 775-6485, Télécopie (418) 775-3591
Courriel : grandmetis@mitis.qc.ca

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

INFO-MUNICIPALE



JANVIER / FÉVRIER 2021

Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay,

Directrice générale / sec. très.

FIER PARTENAIRE DU



PARC RÉGIONAL
DE LA RIVIÈRE MITIS

Informations diverses

❖ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que les prochaines réunions ordinaires du conseil municipal auront lieu le **lundi 18 JANVIER ET 1^{ER} FÉVRIER 2021** à 19h00. Veuillez prendre note qu'en raison de la COVID, les séances sont tenues à huis-clos. Vous pouvez cependant poser vos questions par courriel et par téléphone. Les ordres du jour sont disponibles sur le site internet.

❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la Municipalité au coût de 81.50\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, communiquez au bureau municipal au 775-6485.

❖ RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Les règlements municipaux sont accessibles sur le site internet de la municipalité au <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

ENREGISTREMENT DE LICENCES POUR CHIENS.

Les documents relatifs à l'enregistrement de votre ou vos animaux de compagnie sont disponibles, ci-dessous. Merci de prendre connaissance des informations importantes suivantes:

- Le propriétaire d'un chien doit remplir un formulaire au coût de 25 \$ par chien et ce, au meilleur de sa connaissance;
- Le propriétaire peut acheminer son formulaire par courriel à : grandmetis@mitis.qc.ca ou par la poste;
- Le propriétaire peut y joindre des photos de son chien;
- Le paiement peut se faire par *Accès D Desjardins*, en argent comptant ou par chèque;

Les formulaires d'enregistrement d'un chien sont disponibles au bureau municipal et sur le site internet.

Outil de communication instantanée

telmatik

Telmatik est un outil de communication permettant d'entrer en contact rapidement et efficacement avec la population grâce à un système d'alerte ou de notifications.

L'inscription se fait en deux claquements de doigts et la Municipalité pourra vous rejoindre de la manière qui vous conviendra le mieux (courriel, message texte ou vocal) et selon les sujets qui vous intéressent (urgences, travaux publics, loisirs, culture, etc.)

Les Formulaires sont disponibles au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité.

PRÉDICTION DES MARÉES – FÉVRIER 2021

POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)

Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)
01	04:31	3.5	09	05:58	0.9	17	05:33	3.3	25	06:32	1.0
01	10:26	0.5	09	12:27	3.8	17	11:44	0.9	25	12:58	3.7
01	16:49	3.9	09	19:05	0.6	17	17:55	3.0	25	19:27	0.7
01	23:06	0.4	10	00:59	3.0	17	23:48	1.0	26	01:25	3.2
02	05:17	3.5	10	06:51	0.7	18	06:16	3.2	26	07:16	0.7
02	11:17	0.6	10	13:18	4.0	18	12:33	1.1	26	13:39	3.9
02	17:37	3.7	10	19:51	0.5	18	18:37	2.7	26	20:03	0.5
02	23:50	0.6	11	01:45	3.2	19	00:27	1.2	27	02:04	3.4
03	06:06	3.5	11	07:37	0.6	19	07:05	3.0	27	07:58	0.5
03	12:14	0.7	11	14:02	4.1	19	13:34	1.3	27	14:20	4.1
03	18:29	3.4	11	20:32	0.4	19	19:28	2.5	27	20:39	0.3
04	00:37	0.7	12	02:27	3.3	20	01:15	1.3	28	02:43	3.6
04	06:59	3.5	12	08:20	0.5	20	08:05	2.9	28	08:42	0.3
04	13:20	0.9	12	14:43	4.1	20	14:55	1.5	28	15:01	4.2
04	19:27	3.1	12	21:09	0.4	20	20:35	2.4	28	21:17	0.2
05	01:30	0.9	13	03:06	3.3	21	02:17	1.5	01	03:25	3.8
05	07:59	3.4	13	09:01	0.5	21	09:15	2.9	01	09:26	0.2
05	14:36	1.0	13	15:23	4.0	21	16:17	1.4	01	15:44	4.1
05	20:34	2.8	13	21:43	0.5	21	21:58	2.3	01	21:56	0.2
06	02:32	1.1	14	03:43	3.4	22	03:33	1.5	02	04:07	3.9
06	09:06	3.4	14	09:41	0.5	22	10:27	3.0	02	10:13	0.2
06	15:56	1.0	14	16:01	3.8	22	17:22	1.3	02	16:29	3.9
06	21:49	2.7	14	22:14	0.6	22	23:10	2.5	02	22:36	0.3
07	03:43	1.1	15	04:19	3.4	23	04:47	1.4	03	04:51	3.9
07	10:08	3.5	15	10:21	0.6	23	11:27	3.2	03	11:03	0.3
07	17:09	0.9	15	16:39	3.5	23	18:10	1.1	03	17:17	3.6
07	23:04	2.7	15	22:44	0.7	24	00:03	2.7	03	23:18	0.5
08	04:55	1.1	16	04:55	3.4	24	05:44	1.2	04	05:38	3.8
08	11:28	3.6	16	11:01	0.7	24	12:15	3.5	04	11:58	0.5
08	18:02	0.7	16	17:16	3.2	24	18:50	0.9	04	18:09	3.3
09	00:07	2.9	16	23:15	0.9	25	00:46	2.9	05	04:04	0.7

Le Mot vert du mois – « Multiplateforme : Où s'en est? »

Bonjour à toutes et tous,

Le 12 mars dernier, les MRC de La Matapédia et de La Mitis annonçaient un projet de Multiplateforme de gestion des matières résiduelles situé à Saint-Moïse comprenant une plateforme de compostage, un lieu d'enfouissement technique et un écocentre. Le but est de réduire nos coûts de gestion des matières résiduelles qui augmentent à chaque année et d'avoir enfin du compost à retourner aux citoyens. Lors de l'annonce, un site web a été mis en ligne afin de présenter et suivre le projet (ecoregie.ca/multiplateforme). Alors, où s'en est?

L'Étude d'Impact sur l'Environnement (ÉIE) a débuté l'automne dernier. Le but de cette étude est de tout connaître sur le futur site et ses impacts potentiels (Faune, flore, cours d'eau, milieux humides, hydrogéologie, archéologie, gaz à effet de serre, impacts sonores, la circulation, etc.), puis de trouver les mesures d'atténuations sur ces impacts potentiels.

Dans ce contexte, des consultations publiques ont été planifiées afin de connaître l'avis des voisins, des citoyens de La Matapédia et de La Mitis, des experts, etc. et ainsi avoir toutes les données dans les mains pour une meilleure prise de décision, donc un meilleur projet pour nous tous. Ces consultations impliquent de faire des présentations en salle où chacun peut apporter son point de vue et poser des questions ou encore lors de rencontres en petit groupe pour discuter d'enjeux particuliers.

Puis : COVID-19. Les plans de consultation ont changé plusieurs fois et nous voyons aujourd'hui encore que les rencontres en *présentiel* ne pourront pas se faire à court terme.

Pour pallier à cette situation, la RITMR Matapédia-Mitis tiendra une rencontre virtuelle afin de présenter le projet à toutes et tous, répondre autant que possible aux questions et recueillir les commentaires et suggestions des participants. Cette rencontre se tiendra par Zoom mardi le 16 février 2021, 19h30. Inscription obligatoire via le www.ecoregie.ca/multiplateforme. Nous comprenons que ce n'est pas tout le monde qui a accès à Zoom, mais le contexte laisse peu d'option. Dès que possible, des rencontres en personne auront lieu.

Pour plus d'informations sur ce projet, visitez le www.ecoregie.ca, téléphonez au 418 775-8445, poste 1138 ou écrivez-nous au matresi@mitis.qc.ca.

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418 775-8445, poste 1138

UN GAZ SOURNOIS, INODORE, INCOLORE, MORTEL !

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique responsable de plusieurs intoxications chaque année au Québec. Il peut entraîner des séquelles irréversibles, et même la mort.

Le monoxyde de carbone est **invisible** et **sans odeur**, et il n'est **pas irritant**. Il est donc impossible pour une personne de le détecter. **Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut vous alerter de sa présence.**

Voici les principales sources de monoxyde de carbone :

- **Les appareils de chauffage non électriques**
(fornaises au mazout, foyers au bois, poêles à combustion lente, chaufferettes au propane, etc.)
- **Les véhicules à moteur à combustion**
(automobiles, motoneiges, bateaux, véhicules tout-terrain)
- **Les appareils fonctionnant au gaz naturel ou au propane**
(cuisinières au gaz naturel, réfrigérateurs au propane, chauffe-eau au propane, etc.)
- **Les outils et appareils fonctionnant à l'essence**
(tondeuses, scies, génératrices, etc.)
- **Les appareils de plein-air**
(barbecues, lampes à l'huile, réchauds, etc.)

Installez des avertisseurs de CO :

- Près des aires où des personnes dorment.
- Sur chaque étage de la maison.
- Près de la porte d'un garage attenant à la maison.
- Dans la pièce au-dessus d'un garage attenant à la maison.
- À n'importe quelle hauteur sur le mur puisque le CO se répand également dans l'atmosphère.
- (Les modèles combinés CO et fumée s'installent comme les avertisseurs de fumée.)

Symptômes d'intoxication :

Mal de tête, nausées, étourdissements, faiblesse ou chute inattendue, évanouissement.

Si votre avertisseur de monoxyde de carbone sonne :

- ➔ **et qu'une personne présente des symptômes** : évacuez immédiatement les lieux.
- ➔ **mais que personne ne présente de symptômes** : fermez l'alimentation en combustible, ouvrez les portes et fenêtres, puis évacuez les lieux.

Composez le 9-1-1 ou appelez le Centre antipoison du Québec au 1-800-463-5060. Ne retournez pas à l'intérieur sans autorisation, même pour quelques minutes.

Précautions à prendre :

- Installez des avertisseurs de CO dans les endroits où il y a des sources de monoxyde.
- N'utilisez pas d'appareils à moteur à l'intérieur.
- Ne laissez jamais fonctionner un véhicule à moteur dans un garage ou un abri temporaire, même si la porte est ouverte.
- L'hiver, enlevez la neige près du tuyau d'échappement **avant** de mettre le moteur de votre voiture en marche.
- N'utilisez jamais un four au gaz en guise d'appareil de chauffage, et ce, même pour une courte période.
- Faites ramoner votre cheminée chaque année.
- Installez votre génératrice à l'extérieur et loin des entrées d'air (fenêtre, porte, ventilation).

N'oubliez pas : l'avertisseur de CO est le seul moyen existant pour détecter le monoxyde de carbone. Un avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone, à moins d'être spécifiquement du type « combiné ».

Source : Ministère de la Sécurité publique du Québec.

Le Mot vert du mois – « Notre résolution collective »

Bonjour à toutes et tous,

L'heure des résolutions pour la nouvelle année est là! Quel bilan voulez-vous dresser de 2021 à pareille date l'an prochain? Passer plus de temps en famille (selon les normes sanitaires en vigueur), être plus en santé, etc. Mais collectivement, quelles sont nos résolutions? Je vous en propose une toute simple : Vivre dans un environnement en santé et payer moins cher de taxes. Ça fait deux vous me dites, détrompez-vous!

D'abord, pour une autre année les coûts de traitement des déchets augmenteront, passant 146 \$/tonne à 158 \$/tonne environ. La principale raison est la hausse des coûts de transport dans le nouveau contrat, car comme vous le savez nos déchets se dirigent présentement vers le lieu d'enfouissement technique (LET) de Cacouna. Déjà, dans un certain sens, une réduction de vos déchets en 2021 vous fera économiser plus d'argent qu'en 2020!

Ensuite et comme nous l'avions évoqué l'an dernier, l'usine de biométhanisation de la SÉMER où nous envoyons notre bac brun est passée à une tarification fixe en 2020 Cette tarification sera pour 2021 au coût de 12 \$ par habitant, comparativement à 10 \$ en 2020. Ce coût fixe par habitant fait que peu importe la quantité de matières compostables que vous mettez dans le bac brun, vous paierez toujours le même prix. Si vous n'utilisez pas le bac brun, vous payez quand même cette tarification car l'utilisation du LET de Cacouna est conditionnelle à l'envoi de nos bacs bruns à la SÉMER. Alors pourquoi ne pas commencer à composter dès aujourd'hui?

Avec ces données le constat est évident : Pour réduire les coûts et faire notre devoir citoyen de protéger l'environnement, il faut détourner nos matières organiques de l'enfouissement en utilisant votre bac brun! Alors, est-ce qu'on se donne tous cette résolution pour 2021?

Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418 775-8445, poste 1138

BUDGET MUNICIPAL 2021

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance extraordinaire du 17 décembre 2020, un budget de l'ordre de 583 253 \$ pour l'année financière 2021 ainsi que le Plan triennal d'immobilisations pour les années 2021-2023. À cette occasion, le Conseil a annoncé une hausse de taxe de l'ordre de 1.3 %.

RECETTES	2021
Taxes générales	316 813 \$
Taxes sur une autre base	57 006 \$
Services rendus	36 923 \$
Imposition de droits	7 050 \$
Païement tenant lieu de taxes	13 443 \$
Autres revenus	50 320 \$
Transfert	101 698 \$
TOTAL	583 253 \$

CHARGES	2021
Administration générale	161 604 \$
Sécurité publique	71 146 \$
Transport	167 342 \$
Hygiène du milieu	84 332 \$
Aménagement et urbanisme	31 568 \$
Loisirs et culture	65 861 \$
Frais de financement	1 400 \$
TOTAL	583 253 \$

Vous trouverez le budget ainsi que le règlement de tarification sur le site internet de la municipalité

Y a-t-il du radon dans votre maison?

Le radon, qu'est-ce que c'est?

Le radon est un gaz inodore et incolore qui provient de la désintégration de l'uranium présent dans la croûte terrestre et qui se répand à la surface du globe. Nous y sommes donc quotidiennement exposés. Durant l'hiver, ce gaz s'emprisonne dans les maisons lorsque les portes et les fenêtres restent closes.

Mesurer la concentration de radon pour réduire sa propre exposition

La municipalité de Grand-Métis a décidé de défrayer 50% du coût des trousse de dépistage du radon soit 15\$ au lieu de 30\$. Vous pouvez vous les procurer au bureau municipal en composant le 418-775-6485.

LE COIN DES AÎNÉS

Pour les personnes intéressées, le guide de services aux personnes âgées est disponible pour consultation au bureau municipal. Voici un extrait :

Services

- + **Aide aux formulaires (aide pour remplir divers formulaires, etc.)** : Ce service offert par des bénévoles permet à la personne âgée de recevoir de l'aide pour remplir divers formulaires (déclaration de revenus, supplément de revenu garanti, bail, etc.)
- + **Accompagnement médical et social** : Accompagnement bénévole permettant à la personne de se rendre à ses rendez-vous médicaux (CLSC, hôpital, clinique, etc.) ou vers les principaux services (épicerie, pharmacie, institution financière, etc.)
- + **Programme PAIR** : Appel téléphonique automatisé tous les jours à heure fixe qui signale un rappel de médicaments ou qui génère une alerte en cas de problème
- + **Visite ou téléphone d'amitié** : Visite ou appel téléphonique off et dans le but de briser l'ennui et de recevoir une écoute attentive

Procédure (condition et démarches)

- + Être âgé de plus de 65 ans ;
- + Être admissible à ce programme qui s'adresse aux personnes à faible revenu (moins de 20 000 \$/année), conformément aux normes édictées par Revenu Canada ;
- + Communiquer avec le Centre d'action bénévole pour savoir si la personne est admissible.

Aspect financier

- + Le service est gratuit

Organisme responsable et informations

- + **Centre d'action bénévole** : téléphone : 775-4144

TRANSPORT GRATUIT POUR LES AÎNÉS DE GRAND-MÉTIS

La Table d'Harmonisation en loisir des aînés offre aux aînés des municipalités de Grand-Métis des billets gratuits pour le Transport adapté et collectif de la Mitis.

L'objectif de ce projet : briser l'isolement des aînés pendant la saison hivernale en leur permettant de sortir de chez eux afin de participer à des activités de loisir, que ce soit des spectacles, des cours et formations, des rencontres sociales, etc.

Un seul critère à respecter : **les personnes doivent elles-mêmes communiquer avec le TAC afin de réserver leur transport.**

Trois (3) étapes à suivre pour avoir un transport gratuit:

- 1) Communiquez avec le Transport adapté et collectif au [418 775-5236](tel:418-775-5236) afin d'ouvrir un dossier (si ce n'est pas déjà fait);
- 2) Communiquez avec le Transport adapté et collectif au [418 775-5236](tel:418-775-5236), lorsque besoin, afin de réserver son transport (**minimum 24 heures en avance, quelques exceptions*, sur semaine avant 14 h.**);
- 3) Communiquez avec Chantal Tremblay au bureau municipal [418-775-6485](tel:418-775-6485) ou Josy-Anne Bérubé [418-732-6684](tel:418-732-6684) afin d'obtenir son billet et indiquer que le transport est réservé auprès du TAC.

COVID-19: FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL JUSQU'AU 8 FÉVRIER 2021

La Municipalité de Grand-Métis informe ses citoyens que le Bureau municipal sera fermé aux visiteurs jusqu'au 8 février 2021 afin de protéger ses employés et sa population, et ce, en conformité des recommandations et directives émises par le gouvernement et les autorités de la santé publique du Québec.

Les employés municipaux seront cependant présents afin de répondre à vos demandes soit par courriel ou par téléphone dans les heures normales de bureau soit: du lundi au jeudi : 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30 et le vendredi : de 8 h à 12 h. au (418) 775-6485.

COMMUNIQUÉ



ÊTRE BÉNÉVOLE POUR LA CROIX-ROUGE DE LA MITIS

IL Y A UNE PLACE POUR VOUS DANS L'ÉQUIPE D'INTERVENTION BÉNÉVOLE DE LA RÉGION DE LA MITIS!

Si vous aimez l'action, rejoignez notre dynamique équipe de services aux sinistrés et portez, vous aussi, le dossard rouge, symbole humanitaire par excellence. Soyez ainsi au cœur de l'action, dans votre communauté. Une formation en intervention d'urgence auprès des sinistrés, reconnue par le gouvernement du Québec, est offerte à tous les intervenants volontaires.

Communiquez avec nous pour plus de renseignements, en visitant notre site partenairescroixrouge.ca ou en composant le (418) 648-9066 #648 5357.



DES EMPLOIS DISPONIBLES À LA PÉPINIÈRE!

La Pépinière de Sainte-Luce, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs est à la recherche de candidats pour combler des emplois « d'aide sylvicole » au printemps 2021.

Début d'emploi: fin avril

Durée : 10 à 25 jours

Salaires horaires en 2020: 20,43\$

Pour vous inscrire : Transmettre l'offre de service ou votre curriculum vitae :

- adresse courriel : pepinieredesainte-luce@mffp.gouv.qc.ca, ou
- adresse postale : 240, Rang 2 Ouest, Sainte-Luce, (Québec) G0K 1P0.

Le formulaire « Offre de service » est disponible à la page d'accueil du site web :

<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/semences/semences-pepinieres-sainte-luce.jsp>

Pour information : 418-739-4819 p.221

Calendrier de collecte des matières résiduelles 2021



Janvier							Février							Mars						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
27	28	29	30	31	1	2	31	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	12	13
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	14	15	16	17	18	19	20
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	21	22	23	24	25	26	27
24	25	26	27	28	29	30	28							28	29	30	31			
Avril							Mai							Juin						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	2	3	4	5	6	7	8			1	2	3	4	5
4	5	6	7	8	9	10	9	10	11	12	13	14	15	6	7	8	9	10	11	12
11	12	13	14	15	16	17	16	17	18	19	20	21	22	13	14	15	16	17	18	19
18	19	20	21	22	23	24	23	24	25	26	27	28	29	20	21	22	23	24	25	26
25	26	27	28	29	30	1	30	31						27	28	29	30			
Juillet							Août							Septembre						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
25	26	27	28	29	30	31	29	30	31					26	27	28	29	30	1	2
Octobre							Novembre							Décembre						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
3	4	5	6	7	8	9	31	1	2	3	4	5	6			1	2	3	4	
10	11	12	13	14	15	16	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11
17	18	19	20	21	22	23	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18
24	25	26	27	28	29	30	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25
							28	29	30					26	27	28	29	30	31	

Légende		Déchets		Bac bleu Recyclage
		Bac brun Matières organiques		



ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL

Message de votre coordonnatrice en loisir intermunicipal

Bien le bonjour tout le monde,

J'espère que vous allez bien et que malgré la présence de cette pandémie, vous avez trouvé les moyens d'adapter vos activités de loisirs et que vous prenez du temps pour vous.

En cette saison un peu nostalgique où normalement ont lieu de beaux rassemblements festifs, je tenais à vous dire que dès que le gouvernement nous autorisera un retour progressif en loisir, nous repartirons la machine.

D'ici là, le travail de bureau fait son chemin. Voici quelques dossiers sur lesquels nous travaillons présentement :

- Patinoires;
- Aménagement des parcs;
- Promotion des lieux de plein air de la Mitis (sentier Mitiwee);
- Hiver 2021 et semaine de relâche;
- Camp de jour;
- Demandes de subvention;
- Participation sur les tables régionales;
- Et bien plus!

Les prochaines annonces du gouvernement devraient déterminer la possibilité ou non d'organiser des activités en présence pour le reste de l'hiver et lors de la semaine de relâche. Nous attendons avec impatience ce moment.

Je vous invite à surveiller la page *Facebook* du *Service des loisirs intermunicipal* afin d'être au courant des dernières nouvelles.

Profitez des patinoires extérieures de Padoue et de Saint-Octave-de-Métis et prenez le temps de remercier ceux qui en prennent soin.

Josy-Anne Bérubé

Hiver

N	E	R	V	E	I	L	B	B	L	B	M
E	G	L	A	C	E	L	L	E	E	O	S
I	E	R	O	Q	I	E	B	T	N	N	K
G	N	N	E	Z	U	R	C	T	N	H	I
E	G	I	Z	F	I	E	A	U	U	O	C
E	F	A	P	L	F	G	T	B	T	M	H
H	R	L	L	A	N	U	O	T	C	M	E
D	O	E	B	E	S	O	A	L	E	E	M
V	I	G	O	T	I	B	A	H	A	T	I
E	D	A	U	C	H	F	L	O	C	O	N
N	A	U	L	U	E	T	E	P	M	E	T
T	D	N	E	R	E	S	S	I	L	G	R



Bleu	Congé	Habit	Réchauffer
Blizzard	Flocon	Lièvre	Sapin
Bonhomme	Froid	Montagne	Ski
Boule	Gel (2)	Neige	Tempête
Brille	Glace	Nuage	Tunnel
Butte	Glisser	Raquette	Vent
Chemin			

Une boisson qui nous réchauffe l'hiver :
 ----- (8 et 5 lettres).

Document créé par : Julie Land





**Surveillez la
page Facebook
du Carnaval de
Saint-Octave-de-
Métis.**

**Le bonhomme
Carnaval de
Padoue vous
attend en 2022
pour la 38^e
édition.**



Sentiers de Ski de fond et de
raquettes à venir au *Centre Sportif
Rémi Bélanger*



Horaire de la patinoire de Saint-Octave-de-Métis



Voici l'horaire de la patinoire:

Lundi: 17 h à 19 h 30

Mardi: 17 h à 19 h 30

Mercredi: 17 h à 19 h 30

Jeudi: 13 h 30 à 19 h 30

Vendredi: 17 h à 19 h 30

Samedi: 12 h à 16 h 30 et

18 h à 19 h 30

Dimanche: 13 h à 16 h

NOUVEAUTÉ!! La patinoire sera ouverte tous les jeudis après-midis. Une nouvelle plage horaire plus tranquille pour: *Patiner en après-midi sur semaine;
*Apprendre à patiner (patins disponibles);
*Se divertir;
*Patiner avant le souper;
*Profiter encore plus de notre belle

La patinoire ouvre également ses portes deux avants-midis sur semaine pour les groupes d'éducation physique de l'école primaire.

Elle sera également ouverte les 12 février et 12 mars en après-midis pour les jours 10 de l'école secondaire du Mistral.

Au plaisir de vous y voir!

Défi château de neige

En temps de pandémie il est plus important que jamais d'encourager les familles à passer de bons moments ensemble et le *Défi Château de neige* est une belle occasion de le faire tout en profitant du grand air.

Participez au concours et courez la chance de gagner un prix. Pour être officiellement éligible au concours, vous devez déposer votre photo dans la section « participer » sur le site internet www.defichateaudeneige.ca.

